

Histoire d'une bourse verte : [suite]

Autor(en): **Chevassus, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un brave homme de Rossinières qui allait en bateau à vapeur pour la première fois, l'été dernier, ne pouvait pas comprendre comment on pouvait faire manœuvrer, sur l'eau, une masse aussi considérable. Et quand il vit le pilote crier dans le porte-voix : *En avant !* notre montagnard, renversé d'étonnement s'avança vers un des passagers et lui dit en patois :

To paraît faut que cî gaillard l'aussé n'a rud'estoma po fêrè veri clliau ruvé rein qu'ein sofliaint dein cî tuyau ! (Il faut que ce gaillard ait une fameuse poitrine pour faire tourner ces roues en soufflant dans ce tuyau).

HISTOIRE D'UNE BOURSE VERTE

III

Le docteur était loin de se faire illusion sur son état : il en comprenait toute la gravité. Mais, pour ne pas affliger Mme Desmurgers, laquelle avait peine à cacher ses larmes, il affectait de croire à son très prochain rétablissement. Cependant, les journées — tristes journées — s'écoulaient, et le mieux n'arrivait pas. L'état de faiblesse empirait, au contraire. Par quelles transes, par quelles angoisses passa cette pauvre dame Desmurgers ! Nous n'entreprendrons pas de le raconter. De quels soins affectueux elle entourait son mari, nous ne le dirons pas davantage, sinon qu'infatigable, dévouée, attentive, elle ne quittait plus son chevet et ne prenait un peu de repos que quand, succombant à la fatigue, elle ne pouvait dominer le sommeil qui la gagnait. Julien qui était accouru, à Vouvray dès qu'il avait été informé de la maladie de son père, prenait place alors auprès du lit. Il eût voulu y passer des nuits entières afin d'épargner à sa mère ces dures insomnies, et surtout ces violentes secousses morales, si fatales aux organisations nerveuses et impressionnables. Mais cette mère vaillante craignant elle-même pour la santé de son fils, avait voulu garder pour elle la plus lourde tâche. A la fin, cependant, ce fut Julien qui veilla tout à fait son père ; Mme Desmurgers, s'étant sentie réellement fatiguée, avait dû s'aliter elle-même.

Nombre de personnes venaient à la grille prendre des nouvelles du docteur. C'est Julien qui les leur portait. On ne recevait personne, tout bruit pouvait être fatal au malade. Un matin, cependant, un pauvre, trouvant la grille ouverte, pénétra jusqu'au salon où se trouvaient alors Mme Desmurgers et son fils. Celui-ci consulta sa mère du regard. Sur un signe approbatif, il alla prendre une dernière pièce de 5 fr. qui restait dans la bourse verte et la mit dans la main de l'indigent, lequel se retira après force de remerciement.

Et l'argent était sur le point de manquer dans le ménage !

On ne guérir pas de l'avarice : on ne se corrige guère de la générosité.

— Il pria pour lui, fit Mme Desmurgers.

Le docteur triompherait-il de sa maladie ? Il avait guéri tant de gens dont on désespérait qu'on se rattachait d'espoir à cette idée. Mais il fallut renoncer même à cette lueur d'espérance. C'est vainement qu'à plusieurs reprises, Mme Desmurgers avait parlé de faire venir un médecin étranger : le docteur s'y était toujours énergiquement opposé : « Si je dois guérir, disait-il, je me guérirai seul. »

Le treizième jour, un vendredi, vers minuit, il rendait le dernier soupir, après avoir béni sa femme et son fils, tous deux sanglotant et agenouillés au pied de son lit...

Ce fut dans le pays un deuil général. Vouvray tout entier, une grande partie de la population des villages environnants accompagnèrent les restes mortels de M. Desmurgers à sa dernière demeure. Julien, appuyé sur le bras d'un voisin, marchait derrière le cercueil. Il était d'une extrême pâleur, mais ne pleurait pas, il avait usé toutes ses larmes. Quant

à sa mère, clouée au logis par la douleur et par la fatigue, elle n'avait pu se rendre au cimetière...

Quel vide dans la petite maison, désormais privée de son chef ! Qu'allait devenir Julien ? qu'allait devenir sa mère ? Ce fut alors qu'on envisagea de près cette situation tendue depuis longtemps déjà, mais à laquelle on avait pas sérieusement pris garde du vivant du docteur. Il fallut bien se rendre à l'évidence : les ressources manquaient. La gêne s'était assise à ce foyer, où des trésors de richesses eussent été si bien à leur place !

On a vu plus haut que M. Desmurgers ne s'en était pas tenu à des œuvres de pure bienfaisance, et qu'il avait, en maintes occasions, aidé de sa bourse ou de son crédit tel ou tel, avec une facilité qui pourrait tout aussi bien s'appeler de l'imprévoyance. Outre que diverses sommes avaient été ainsi perdues, il était resté, sans s'en douter peut-être, sous le coup d'une garantie pour un chiffre assez fort. Deux ans avant sa mort, en effet, M. Desmurgers, sollicité par un débiteur malheureux, qu'il connaissait du reste, avait, à défaut de fonds disponibles, engagé sa signature vis-à-vis d'un tiers inconnu, un poitevin, pour le paiement d'un immeuble. Or, la dette était échue depuis quelque temps, et l'obligé principal, préalablement discuté, était devenu presque insolvable, n'avait pu tenir son engagement. Le créancier, un créancier intraitable, se rabattait sur la caution, représentée par la veuve Desmurgers, tutrice légale de son fils mineur. Mme Desmurgers, qui ne pouvait pas payer, allait être expropriée. Elle prit les devants, et vendit à un propriétaire de Vouvray, M. Desrieux, la gentille maison du coteau, avec tout ce qu'elle renfermait, c'est-à-dire y comprit mobilier et dépendances. Le prix qu'elle en reçut lui permit d'acquitter cette lourde dette. Le créancier payé, il ne restait presque rien à Mme Desmurgers, non plus qu'à Julien, lequel s'était empressé de conseiller à sa mère de liquider sans retard. Mais pour l'honneur de son cher défunt, dont elle avait été et restait la vigilante gardienne, pour l'honneur de son fils, pour le sien propre, Mme Desmurgers s'applaudit de son action. La mémoire du docteur restait vierge de toute atteinte ; quel plus bel héritage que celui d'une vie sans tache et remplie de bonnes œuvres ? Joseph en bénéficierait tôt ou tard. Ce sentiment adoucissait chez elle l'amertume du sacrifice ; car c'en est un, assurément, que d'abandonner à tout jamais ces lieux où l'on a vécu heureux de son bonheur et du bonheur des siens, aimant, aimés, ces lieux mêmes où l'on a souffert, mais où la souffrance encore avait quelques charmes. Car, tout vous parle dans ces demeures longtemps habitées : ces meubles mêmes qui vous sont familiers, auquel vous êtes attachés par un long usage, ils ont une voix, un langage ; ils représentent une joie, un souvenir, un regret, peut-être même une espérance.

Il faudrait dire adieu à tout cela.

Déjà la perte de son mari avait frappé au cœur la pauvre femme ; la pensée qu'un jour il faudrait qu'elle et Julien quittassent la maison du coteau pour n'y plus rentrer, lui portait le dernier coup. A la vérité, l'acquéreur, en souvenir du docteur et par respect pour une infortune courageusement supportée, laissait l'immeuble à la libre disposition de sa veuve pour tout le temps qu'elle voudrait l'habiter ; mais cette tolérance même n'était-elle pas pour celle-ci, pour son fils lui-même, une sorte de souffrance morale ? N'étaient-ils pas désormais dans une maison étrangère ? Et quand ils en sortiraient où iraient-ils ? quel asile s'ouvrirait devant eux ? Que ferait Julien pour vivre, lui qui n'avait pas d'état et qui se trouvait ainsi arrêté dans le cours de ses études qui promettaient d'être brillantes ? Tant d'espérances édifiées sur des succès soutenus s'écroulant ainsi tout à coup !

Sans doute, le souvenir des bienfaits qu'elle et son mari avait répandus dans la contrée vivait dans bien des mémoires : un monument élevé à la mémoire du docteur dans le petit cimetière de Vouvray, et dont la reconnaissance publique avait fait les frais, l'attestait. Elle et son fils trouveraient peut-être ici ou là aide et appui. Mais la pensée seule de solliciter des secours de ceux qu'elle avait elle-même secourus autrefois torturait son âme délicate. Toutefois, sa

tendresse maternelle dominant ses répugnances, elle avait été un jour sur le point d'accepter pour Julien l'offre d'un prêt qui lui était faite avec beaucoup de ménagement et moyennant lequel elle eût pu payer pendant un an encore la pension de Julien au lycée. Mais ce prêt ne pouvait être en réalité qu'un don: la personne qui le proposait étant liée d'obligation envers la famille. Mme Desmurgers s'en était ouverte à Julien, dont la fierté naturelle s'était révoltée à l'idée de recevoir une aumône.

— Non, mère, avait-il dit nous ne pouvons accepter...

— Songe donc, enfant, que ce secours te permettrait de continuer tes études interrompues...

— Pendant un an, répondait Julien, mais après? Il m'en faut trois encore avant de les finir. Et mes études terminées, en admettant que je puisse les faire toutes — ce qui me paraît tout à fait impossible — où cela me mènera-t-il? En aurai-je davantage une position? Non, mère, il faut songer au plus pressé. Je travaillerai.

— Mais à quoi, pauvre enfant?

— Tu rêvais pour moi une profession libérale, il faut y renoncer: j'apprendrai un état manuel. C'est là ce qui, étant donnée notre situation, nous tirera le plus vite d'affaire. La Fontaine l'a dit avec raison:

La main est le plus sûr et le plus prompt secours.

(A suivre.)

Il y a eu en tout temps et il y aura toujours des hommes fortement attachés aux biens de ce monde, mais il serait difficile d'en rencontrer un plus bel échantillon que l'exemple suivant. — Un bon gros riche de nos voisins, parvenu au terme de sa carrière, se décide enfin à appeler son notaire pour lui dicter ses dernières volontés. Le vieillard n'avait pas d'enfants, mais en revanche il possédait force créances, des prés, des champs, des vignes, voire même maison en ville et maison à la campagne. Après une longue distribution de tous ces biens à des neveux, des nièces, des cousins et des amis, le notaire s'aperçut qu'il n'avait pas été fait mention de la charmante maison de campagne que chacun enviait et admirait. Il en fit la remarque au vieillard, en lui demandant auquel de ses héritiers il la destinait... Le bonhomme qui déjà avait oublié qu'il se trouvait en face de la mort, lui répondit naïvement: *Oh! pour celle-là, je la garde!...*

Dans un examen de grammaire, on demandait à un élève: Dites-nous ce que vous savez sur les *verbes*. Celui-ci, après un moment d'hésitation et en se grattant l'oreille:

— M'sieu, les verbes... c'est tout le contraire des rois...

— Expliquez-vous!

— Certainement... puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

Le curé d'une riche paroisse avait commandé à un peintre qui avait plus de ressources dans l'esprit que dans la bourse, le passage de la Mer rouge. Ce sujet devait être peint à la fresque, sur un vaste panneau de la muraille de l'église.

Plusieurs à-comptes avaient déjà été demandés et accordés, et cependant le travail n'avancait pas. Enfin, à bout de patience, le curé reproche à l'artiste son peu de conscience en lui montrant le pan-

neau tout simplement barbouillé du haut en bas d'ocre rouge.

Celui-ci, sans se déconcerter le moins du monde, lui dit: Mon travail! mais il est terminé depuis longtemps!

— Comment, terminé?...

— Eh! oui, voici la Mer rouge que vous m'avez commandée.

Ahurissement de l'honnête curé qui trouve à peine la force d'ajouter:

— Et les Hébreux?

— Eh! bien, les Hébreux..., ils ont déjà passé.

— Et les soldats de Pharaon?

— Comment, les soldats de Pharaon! exclama le peintre, est-ce que vous ne savez pas qu'ils ont été engloutis!!!

On dit que le curé en tint le lit huit jours!

Les corps étrangers sous les paupières.—Les corps étrangers qui pénètrent sous les paupières, peuvent parfois provoquer des affections graves à l'œil. Lorsque pareil accident se produit, on commet généralement la faute de frotter l'œil avec le doigt par un mouvement de va-et-vient dans la direction de l'angle externe de l'œil. Les larmes s'écoulant par l'angle interne, c'est-à-dire, dans la direction du nez, on en détourne ainsi le corps étranger, qui, le plus souvent, est entraîné par elles. Si, du reste, le corps étranger est solide et anguleux, on court encore le risque de l'implanter soit dans la cornée, soit dans la membrane muqueuse de l'œil.

Il résulte de ce qui précède que lorsqu'un corps étranger s'est introduit sous la paupière, le mieux est de la soulever avec les doigts. En formant un pli de la peau, on éloigne facilement la paupière du globe et de l'œil, et il suffit, dans la plupart des cas, de la secouer un peu pour que les larmes qui coulent abondamment chassent le corps étranger.

Un gamin se promène avec son père sur les bords du lac. Son pied glisse, il tombe dans l'eau et disparaît. Le père perd la tête et appelle au secours. Un passant se jette tout vêtu dans les flots et ramène l'enfant à moitié mort.

— Mais, lui dit alors le père, qui a repris ses sens, rendez-moi donc un service: si vous profitez de ce que vous êtes mouillé pour aller reprendre la raquette du petit qui flotte là-bas...

Une dernière occasion nous est offerte, cette année, d'entendre Mlle Agar, qui nous donnera lundi sa représentation d'adieu, composée d'*Andromaque*, et du quatrième acte d'*Iphigénie*. Il n'est pas nécessaire de lui prédire de nouveaux succès; Mlle Agar sera dans ces deux pièces ce qu'elle est dans *Athalie* dans les *Horaces* et dans *Phèdre*, une grande tragédienne, un digne interprète de Racine.

L. MONNET.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY